AVIS DE VACANCE DE POSTE
DIRECTRICE/DIRECTEUR DU MUSEE DU LOUVRE-LENS

CONTEXTE ET ENJEUX DU POSTE

Le musée du Louvre-Lens est un Etablissement Public de Coopération Culturelle (EPCC), à caractère administratif, créé en décembre 2010 par la région Nord-Pas-de-Calais, le département du Pas-de-Calais, la communauté d'agglomération de Lens-Liévin, la ville de Lens, l'Etat et l'Etablissement public du musée du Louvre (EPML). Etablissement autonome, il est lié au musée du Louvre par une convention scientifique et culturelle. Son conseil d'administration est présidé par la Présidente-directrice du musée du Louvre et comprend 30 membres représentant l'ensemble des parties prenantes au projet.

Avec le Centre de conservation du musée du Louvre à Liévin, situé à proximité, le musée du Louvre- Lens constitue un ensemble muséal unique. La Région Hauts-de-France, ayant assuré la construction du musée, est propriétaire des bâtiments et principal financeur de l'établissement. En partenariat avec les autres structures culturelles du territoire, le musée du Louvre-Lens s'inscrit également dans le cadre des politiques culturelles de la Région Hauts-de-France, du département du Pas-de-Calais et de la Communauté d'Agglomération Lens-Liévin.

Le musée du Louvre-Lens comporte une galerie d'exposition permanente, la galerie du temps, des espaces d'exposition temporaires, des réserves et espaces techniques ouverts au public ainsi qu'un parc urbain. Le musée du Louvre-Lens dispose d'une équipe de 95 agents et d'un budget de fonctionnement de 17M€ en 2023.

Il a pour mission :

- d'accueillir en dépôt une sélection d'œuvres des collections nationales confiées à la garde de l'établissement public du musée du Louvre, de les mettre en valeur et les présenter au public ;
- de présenter des expositions temporaires ;
- de mettre en œuvre un programme d'éducation artistique et culturelle ;
- de gérer un auditorium qui propose des manifestations culturelles en lien étroit avec le musée du Louvre ;
- de concourir à la formation et à la recherche dans le domaine de l'histoire de l'art de l'archéologie, de la muséographie et de la médiation ;
- de définir et mettre en œuvre, en lien étroit avec le musée du Louvre, une politique visant à favoriser l'accueil du public le plus large, à développer la connaissance des œuvres exposées et de contribuer au développement culturel de la région ;
- de coopérer avec les collectivités publiques et organismes de droit public, français ou étrangers, en poursuivant les objectifs répondant à sa vocation.

Inauguré le 4 décembre 2012 par le Président Francois Hollande et ouvert au public le 12 décembre de la même année, le musée a fêté ses 10 ans le 4 décembre 2022. Il a atteint les objectifs qui lui avaient été assignés, avec plus de 5 millions de visiteurs et visiteuses depuis l'ouverture, mêlant les publics plus que tout autre musée en France. Elevé sur un ancien carreau de mine, musée-parc, le Louvre-Lens est de plus devenu un symbole fort du renouveau du Bassin Minier et un acteur-clef de l'évolution de son image, dont témoignent des études d'impact régulières.

MISSIONS ET ACTIVITÉS

La directrice ou le directeur du musée du Louvre-Lens a pour mission de diriger le musée, de définir sa stratégie générale, d'assurer le rayonnement du musée, tant au plan territorial, national qu'international, par le développement des expositions, des programmes scientifiques, culturels et éducatifs, des études, et des publications sur ses expositions, et de veiller à intégrer l'établissement dans la politique culturelle locale et régionale. Il lui revient de poursuivre et d'amplifier les dynamiques engagées.

Cette mission se décline en trois axes :

1. **Poursuivre la mise en œuvre du projet scientifique et culturel (PSC) du musée du Louvre-Lens dans toutes ses composantes, établi après une très large concertation en 2019, en lien avec la Présidente-directrice de l'EPML**

- Assurer, en lien avec le musée du Louvre, la mise en œuvre du projet engagé de renouvellement de la Galerie du temps en 2024, espace de présentation de la collection semi-permanente du Louvre-Lens.
- Assurer la programmation des expositions temporaires dans les deux espaces que sont la galerie d'expositions temporaires et le « Pavillon de verre » au-delà de 2024.
- Proposer et planifier la programmation des autres espaces du musée du Louvre-Lens et assurer la coordination de leur réalisation avec les commissaires scientifiques responsables, en étroite collaboration avec les départements du musée du Louvre, sa Présidente-directrice et le conseil d'administration du Louvre-Lens.
- Identifier un nouveau projet pour la Scène et les arts vivants au musée.
- Garantir les conditions techniques, juridiques, administratives, financières des mouvements des collections et des fonds, en lien étroit avec les départements de conservation et directions concernés du musée du Louvre et des autres musées nationaux.
- Coordonner la production de supports de médiation, tant pour les présentations d'œuvres et les expositions que pour le Centre de ressources, les ateliers pédagogiques et les coulisses (l'espace découverte et les réserves visibles et visitables).
- Assurer la bonne gestion du parc et des activités qui s'y déploient, en cohérence avec la programmation du musée et dans une optique d'animation du territoire.

2. **Actualiser et mettre en œuvre la politique de l'établissement (axes stratégiques, missions, organisation, ressources, indicateurs)**

- Veiller à la bonne marche de la gouvernance du musée, dans le contexte de chantiers engagés et à engager de réécriture des textes fondateurs de l'établissement (Statuts, convention avec la Région Hauts-de-France, convention avec le Louvre).
- Piloter la gestion financière et budgétaire ainsi que les achats publics du musée, dans un contexte de réflexion du modèle économique à moyen terme.
- Piloter le plan d'actions permettant d'articuler l'ensemble des missions du musée du Louvre-Lens, sur les plans scientifique, culturel, éducatif, social et de communication.
- Encadrer le personnel placé sous son autorité et fédérer l'équipe autour du développement du musée.
- Définir et piloter la politique de développement des publics permettant d'assurer les objectifs de fréquentation annuelle.
- Proposer des programmes scientifiques, culturels et éducatifs dans le cadre du PSC précité.
- Concevoir et mettre en œuvre des partenariats avec les différents acteurs locaux (établissements culturels régionaux, DRAC, Education nationale, tissu associatif, etc.).
- Assurer la gestion, l'entretien et la mise à disposition du public du patrimoine immobilier et des jardins du Louvre Lens.
- Animer la recherche de nouveaux mécénats et partenariats, et gérer la relation avec les concessionnaires.

3. **Assurer le rayonnement du musée tant au plan local, national qu'international**

- Incarner une relation singulière au territoire et à ses habitants, publics ou non encore publics du musée, et un établissement qui met la médiation et la démocratisation culturelle au cœur de son action.
- Contribuer à la promotion du musée du Louvre-Lens par la définition et la mise en œuvre d'une politique de communication.
- Poursuivre le travail collaboratif avec les collectivités territoriales notamment Région Hauts-de-France, département du Pas-de-Calais, Communauté d'Agglomération Lens-Liévin et ville de Lens Etablir et entretenir les liens avec les grands musées de régions et les acteurs culturels des Hauts-de-France..
- Poursuivre le travail collaboratif engagé avec le Centre de conservation de Liévin (CCL) du musée du Louvre.
- Etablir les liens pertinents avec le Louvre Abu Dhabi et d'autres musées internationaux.

RELATIONS HIERARCHIQUES ET FONCTIONNELLES

Rattachement hiérarchique : Présidente du Conseil d'administration du Louvre-Lens.

Relations fonctionnelles principales : les directions du musée du Louvre dans toutes leurs composantes, les services déconcentrés de l'Etat et les collectivités locales parties-prenantes, les acteurs du territoire dans lequel le musée s'inscrit, les structures culturelles régionales.

Savoirs requis

- Expérience confirmée dans la gestion des musées.
- Expérience confirmée dans le pilotage et l'animation d'équipe.
- Aptitude à développer une vision stratégique.
- Capacités de communication et de représentation.
- Capacité à négocier avec différents acteurs.
- Connaissances approfondies en histoire de l'art.
- Connaissance du cadre juridique, technique et financier des politiques culturelles et des établissements publics de coopération culturelle.
- Sens du service public.
- Maîtrise de l'anglais et connaissance d'une autre langue étrangère appréciée.

Contraintes :
Disponibilité requise certains soirs et week-end.
Astreintes.

STATUT ET CONDITIONS PARTICULIERES

Cadre A – filière culturelle – cadre d'emploi des Conservateurs du patrimoine.
Poste à pourvoir dans les conditions prévues à l'article L1431-5 du Code général des collectivités territoriales.
Temps complet.
Résidence à Lens.
Logement de fonction.
Véhicule de fonction.

Le poste est accessible à tout(e) candidat(e) remplissant les conditions du décret n° 96-1087 du 10 décembre 1996 portant application de la loi du 10 juillet 1987 relative au recrutement de personnes handicapées par voie contractuelle.

Les candidatures à ce poste (note d'intention de 10 pages maximum faisant état des propositions artistiques, scientifiques, pédagogiques et culturelles du candidat pour le musée du Louvre-Lens et C.V.) sont à adresser à l'attention de Madame la Présidente du conseil d'administration de l'E.P.C.C. du musée du Louvre-Lens (6, rue Charles Lecocq B.P. 11, 62301 LENS).